Fesefa

Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes asbl

Mai 2022

1

Note de diffusion

« Hors-cadre : quand l'action d'Éducation permanente rayonne dans l'ensemble de la vie associative »

Capsules vidéos réalisées en partenariat avec le Clara asbl

Actuellement, en Belgique francophone, plus de **280 associations sont reconnues en Éducation permanente**. Si ces asbl ont choisi ce cadre de référence, c'est parce qu'elles œuvrent à transformer la société, dans une perspective d'émancipation individuelle et collective de leurs publics, au départ de leur participation active et en développant leur expression culturelle.

En 2018, le titre du décret qui encadre ces associations évolue : la finalité de "soutien de l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente", se transforme en "développement de l'action d'Éducation permanente dans le champ de la vie associative". Ce changement d'intitulé n'est pas cosmétique, puisque cette nouvelle dénomination appelle l'action d'Éducation permanente à sortir de son secteur et à rayonner dans l'ensemble de la vie associative.

Pour éclairer cette réorientation, la FESEFA (Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes) a organisé un débat autour de cette question le 8 octobre 2021, lors de l'événement anniversaire célébrant les 30 ans de la fédération - l'occasion de mettre en avant la nouvelle reconnaissance de la FESEFA en tant que fédération représentative du secteur de l'Éducation permanente.

Mais concrètement, comment cette évolution décrétale est-elle vécue par les acteurs concernés ? Afin d'enrichir ces échanges par des témoignages recueillis sur le terrain, le pôle EP de la FESEFA et le Clara

Rue d'Arenberg, 44 - 1000 Bruxelles - info@fesefa.be Numéro d'entreprise : 445 120 924 IBAN : BE17 5230 4027 8721 / BIC : TRIOBEBB Fersefa

Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes asbl

asbl sont partis à la rencontre de trois associations/initiatives nous montrant comment l'action

d'éducation permanente peut se manifester "hors-cadre" :

• L'asbl Adeppi, association reconnue en Éducation permanente et comme dispositif d'insertion

socioprofessionnelle, organise des cours et des activités culturelles dans plusieurs prisons

bruxelloises et wallonnes depuis maintenant plus de 30 ans.

Le Centre Franco Basaglia, association reconnue en Éducation permanente, promeut une

psychiatrie démocratique en s'insérant dans l'ensemble associatif des expériences du Cheval

Bleu à Liège.

• Enfin, le dispositif RéPIT est né de l'effort conjoint de plusieurs associations (dont certaines

reconnues en Éducation permanente) de permettre, en Wallonie picarde, un accueil pour les

personnes en transit à travers l'asbl Plateforme Pour l'Interculturalité à Tournai (PIT).

Chacune à leur manière, ces paroles singulières nous donnent à voir la force de création inhérente au

fait associatif, à la lisière du cadre sectoriel EP habituel. Ainsi, le champ des possibles que peut recouvrir

l'EP est ouvert, avec son lot de craintes et d'espoirs.

Rue d'Arenberg, 44 - 1000 Bruxelles - info@fesefa.be

2